



REPUBLIQUE DU BENIN

UNIVERSITE DE PARAKOU

FACULTE DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE



Parakou, le 18 OCT 2017

N° 1849-2017/FDSP-UP/D/VD/SGE/CDS/SA

NOTE DE SERVICE

-----@---@-----

Fixant les modalités d'organisation du test d'accès aux études de Capacité en Droit

Le Doyen de la Faculté de Droit et de Science Politique de l'Université de Parakou, informe le public qu'il sera organisé un test d'accès aux études de capacité en droit au titre de l'année académique 2017-2018.

Ce test est ouvert à toute personne titulaire du BEPC, du CAP ou ayant été une fois au Baccalauréat sans succès.

A cet effet, les dossiers de candidatures seront reçus au secrétariat administratif de la faculté du 23 octobre au 30 Novembre 2017.

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- Une demande manuscrite adressée au Doyen de la Faculté de Droit et de Science Politique ;
- Une copie légalisée du BEPC ou du CAP ou à défaut, un relevé de notes BAC (refusé) (présenter l'original et la copie légalisée)
- Une copie légalisée de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité
- Un récépissé de paiement des droits d'inscription au test d'un montant de vingt mille (20.000) francs CFA payable auprès du comptable de la faculté.

La date de déroulement du test est fixée au samedi 02 décembre 2017 à partir de 07heures très précises.

Les candidats composeront dans les disciplines de culture générale suivantes :

- Dissertation française : durée 03 heures ;
- Contraction de texte : durée 2heures

Les candidats admis au test de sélection sont assujettis au paiement de frais de formation d'un montant de **Cent mille (100.000) FCFA**

Pour tout renseignement complémentaire, se rapprocher du secrétariat administratif de la Faculté.

NB : Aucun dossier présenté après la date de clôture ne sera accepté.



Adido
Dr. Gérard Joël Roch ADIDO
Maître Assistant des Universités du CAMES